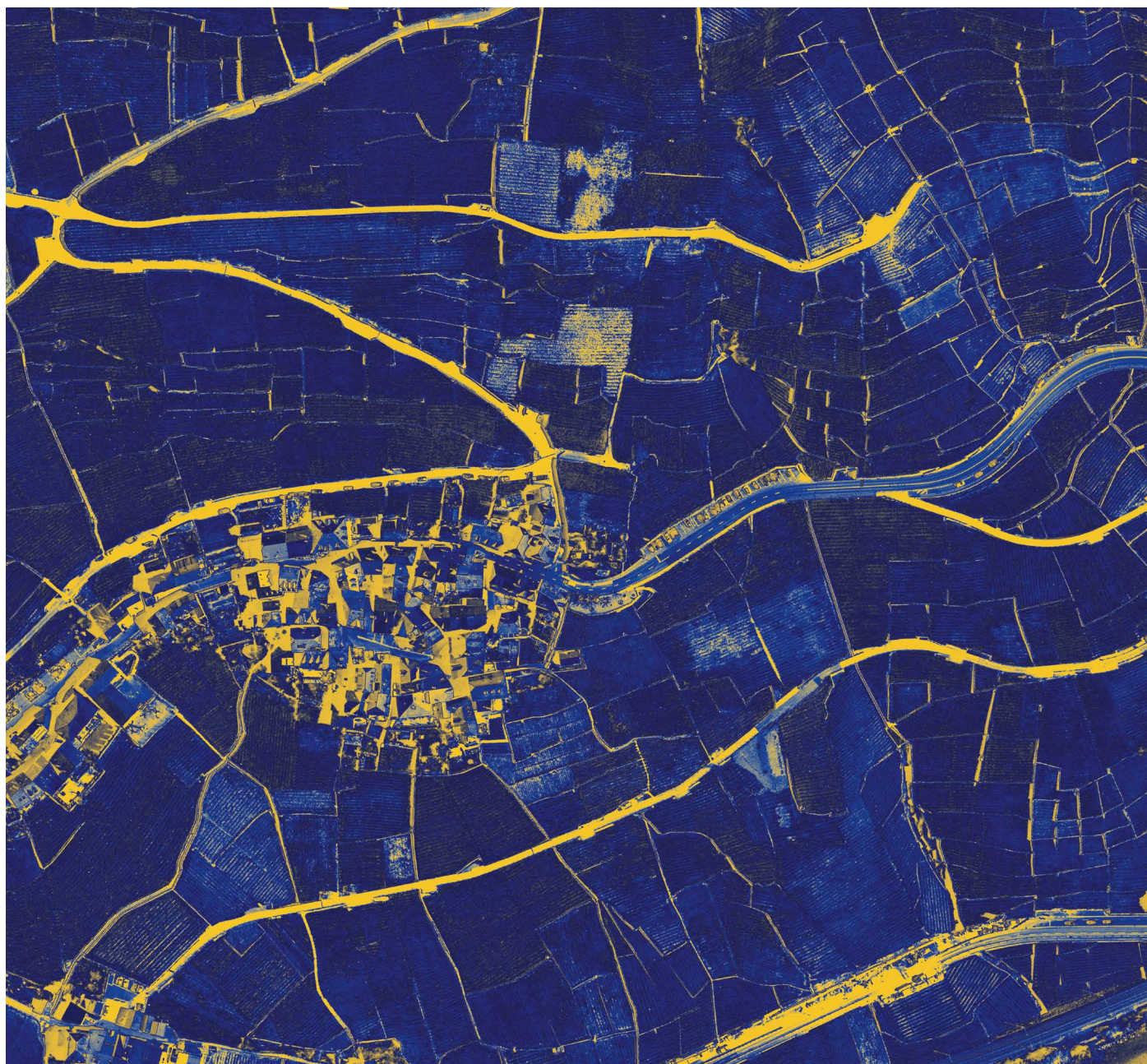




COMPTE RENDU DU COLLOQUE SCIENTIFIQUE

SUR LES PAYSAGES CULTURELS VIVANTS

Organisé par l'association Lavaux Patrimoine mondial
et l'Université de Lausanne, le 24 novembre 2022



LAVAU
VIGNOBLE
EN TERRASSES
ASSOCIATION LAVAU
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 2007

Unil

UNIL | Université de Lausanne



TABLE DES MATIÈRES

Un paysage
en partage 04

Inventer 06

Définir 10

Protéger 15

Transmettre 21

Animer 27

UN HÉRITAGE SANS TESTAMENT 31

LEXIQUE 32

INTERVENANTES ET INTERVENANTS 36

IMPRESSUM 37

UN PAYSAGE EN PARTAGE

COMMENT VIT UN PAYSAGE ?

Patrimoine collectif, célébré souvent, idéalisé parfois, Lavaux n'a rien de l'immuable territoire que suggère sa beauté de carte postale. En équilibre entre nature et culture, entre contraintes économiques et vocation touristique, entre héritage pluriséculaire et pratiques contemporaines, c'est un espace mouvant, en constante redéfinition.

En 2007, « Lavaux, vignoble en terrasses » a intégré la Liste UNESCO du patrimoine mondial de l'humanité en tant que « paysage culturel évolutif vivant ». Une inscription qui lie sa valeur exceptionnelle à la continuité des pratiques qui l'animent et ne rime donc pas uniquement avec *tradition* mais également avec *évolution*. Ainsi, pour l'association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) en charge de la gestion du site, c'est bien la vie qui est au cœur de sa mission en faveur de la préservation de ce paysage unique.

Car ce vignoble est habité, traversé, entretenu, travaillé, étudié ou simplement visité et photographié par de nombreux usagers, d'un jour ou de toujours, qui participent à en faire un véritable territoire en partage. Relier et fédérer les différents acteurs du site afin de répondre aux enjeux du présent et transmettre aux générations futures ce patrimoine culturel exceptionnel, telle est la vocation de LPm. Dans le cadre de sa convention avec l'Université de Lausanne, et après un premier colloque co-organisé en 2019 sur le thème du *Tourisme dans les paysages protégés*, LPm a proposé deux journées de réflexion et de rencontres autour du paysage culturel vivant, à l'occasion des 15 ans de l'inscription de Lavaux sur la Liste du patrimoine mondial.

En équilibre entre nature et culture, entre contraintes économiques et vocation touristique, entre héritage pluriséculaire et pratiques contemporaines

Au lendemain d'un « apéro-sciences » qui a invité la population à parcourir le village de Grandvaux à la rencontre de spécialistes de Ramuz, des murs de pierres ou de la tradition du carnotzet, ce nouveau colloque a réuni scientifiques, praticiennes et praticiens du paysage le 24 novembre 2022 à

Jongny. Présentations, tables rondes et discussions ont permis de croiser les points de vue et les expériences pour interroger le tissu vivant d'un tel paysage culturel.

Comment les caractéristiques socio-démographiques influencent-elles la gestion de ce territoire et la manière dont les habitants s'y identifient ? Comment préserver les différents savoir-faire constitutifs de ce patrimoine ? Comment le regard que portent les artistes sur ce paysage nourrit-il le sentiment d'appartenance à celui-ci ? Comment les musées peuvent-ils contribuer à sensibiliser le public d'aujourd'hui et à partager cette richesse immatérielle avec celui de demain ? Voici quelques-unes des questions qui ont guidé les réflexions de ce colloque, avec l'ambition non de proposer des réponses définitives, mais bien de mettre au jour les meilleurs outils pour *définir, protéger, transmettre et animer* ce patrimoine qui, au cœur d'une société en mutation, nous relie.

Les pages qui suivent, pensées comme un réservoir d'idées et de bonnes pratiques, en proposent la synthèse.



INVENTER CE PAYSAGE QUI N'EXISTAIT PAS

Lavaux, d'abord, n'existait pas. Ou du moins pas tel qu'il est aujourd'hui célébré, contemplé et photographié ; paysage devenu tableau si iconique que l'on vient de loin pour l'admirer de plus près. Car c'est bien le regard qui a fait naître ce paysage. Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, il n'est encore que très rarement représenté. Dans *Les délices de la Suisse* (1714), publié à une époque où le goût du voyage commence à se répandre dans toute l'Europe, « La Vaux » n'est, dans la description qu'en fait l'historien Abraham Ruchat¹, « pour ainsi dire, qu'un seul vignoble, qui porte le vin le plus puissant qui croisse dans tout le Canton de Berne ». Comme le remarque Alessandra Panigada*, « seule la topographie, la qualité du vin et l'état des routes font alors l'objet de commentaires ». Il faudra attendre l'essor du tourisme, sur les traces helvétiques de Rousseau notamment, pour qu'émerge une nouvelle vision, nourrie de ces catégories esthétiques pré-romantiques que sont le *sublime* et le *pittoresque* – littéralement « qui mérite d'être peint ».



L'iconographie touristique se développe dès lors à destination d'une clientèle aisée qui « consommera » du paysage jusqu'à faire vivre une véritable économie artistique locale.

L'iconographie touristique se développe dès lors à destination d'une clientèle aisée qui « consommera » du paysage jusqu'à faire vivre une véritable économie artistique locale. Le Bernois Samuel Weibel fait partie de ces « petits maîtres suisses », constellation d'artistes qui se spécialise dans la peinture de genre et de paysage ; on lui doit une *Vue des environs de Vevey depuis Chexbres* où se retrouvent les différents éléments prisés dans ce type de représentations, petite scène de genre qui associe le bâti au naturel et inscrit des travailleurs autochtones dans un cadre tout à la fois lacustre et alpestre.

L'image du pays se construit. Dessinateur, peintre et grand touriste, le Genevois Rodolphe Töpffer va d'ailleurs s'ériger contre ces « faiseurs de vue » tout en produisant lui-même une série d'illustrations typiquement suisses baignées de sublime. Une forme de nationalisation du paysage qui trouvera son

apogée dans le gigantesque panorama montagnard peint par Auguste Baud-Bovy, Eugène Burnand et Francis Furet, toile immense que le visiteur de l'exposition nationale de Genève en 1896 pouvait admirer dans l'enceinte d'un faux Village Suisse, au cœur d'une montagne artificielle... « Une mise en scène tout à fait caractéristique de la culture du panorama suisse à la fin du XIX^e siècle, et qui culminera dans *Le berceau de la Confédération* (1901), paysage de Charles Giron exposé au Palais fédéral à Berne et destiné à représenter la nation. Ici, c'est le paysage qui fait l'histoire », note Philippe Kaenel*.

S'il devient le cadre d'une identité nationale fondée sur l'imaginaire alpestre, le paysage participe également à affirmer les singularités d'une identité proprement cantonale. « L'histoire de la peinture lémanique est l'histoire de sa *désalpestrisation* progressive », affirmera l'écrivain et critique d'art Paul Budry². Lavaux, par sa topographie spectaculaire qui associe le monde rural et l'étendue lacustre à la perspective alpestre, inspire ainsi toujours plus d'artistes. Ferdinand Hodler bien sûr, mais aussi Alfred Chavannes, peintre paysagiste vaudois formé à l'école genevoise qui, le premier, adoptera ce point de vue devenu si caractéristique où les vignes plongent vers un Léman que ponctuent

1. Abraham Ruchat, *Les Délices de la Suisse, une des principales Républiques de l'Europe*, Ed. Pierre Vander Aa, 1714, p. 222.

2. Paul Budry, *Œuvres*, vol. 2, Ed. Cahiers de la Renaissance vaudoise, 2000, p. 93.

* Les fonctions des intervenantes et intervenants, dont le nom est marqué d'une astérisque, sont indiquées en fin de document.



les montagnes au loin. Un demi-siècle plus tard, des peintres comme Rodolphe-Théophile Bosshard ou Steven-Paul Robert, influencés par le cubisme, continueront de porter leur regard sur Lavaux, mais en s'approchant plus volontiers des murs et terrasses pour abandonner les perspectives purement contemplatives.

Les écrivains participeront de même à la représentation de Lavaux. Charles Ferdinand Ramuz³ notamment, qui dès les années 1910 met en lumière le travail des vigneronns ainsi que le caractère entièrement artificiel de ce site dont la

beauté procède, chez lui, plutôt de considérations utilitaires voire architecturales : « Jamais le vignoble n'est si beau que quand la vigne, en tant que végétal et par sa végétation même, n'y prend qu'une place accessoire. [...] Ce qu'il y a de beau, c'est son rythme, le rythme de ses mouvements, son architecture, son relief. » Un point de vue également développé dans *Mur de vignes* (1936), recueil à tirage confidentiel dans lequel le texte ramuzien dialogue avec 12 lithographies signées d'un jeune artiste,

Jean-Pierre Vouga, futur architecte cantonal, initiateur du projet de loi fédérale sur l'aménagement du territoire et figure essentielle de la protection du vignoble face à l'extension du bâti.

C'est dire combien le paysage culturel de Lavaux s'est constitué sous ces regards conjoints, où la célébration du beau par les artistes accompagne l'émergence d'une certaine conscience identitaire projetée sur un territoire qui, au fil des siècles, s'impose comme un patrimoine à protéger. « Paysage et patrimoine sont vraiment des constructions sociales très liées, qui apparaissent en même temps dans la vie publique, rappelle Anne Sgard*. C'est au moment où se développe le tourisme, à la fin du XIX^e siècle, que l'on voit se former les premiers lobbies et associations en faveur de ces paysages que l'on est en train de protéger et de définir. Car le paysage n'existe pas en soi : il est vu, admiré par une société et ses codes culturels, qui choisit de l'ériger en paysage remarquable et de le protéger. »

Bien qu'héritier d'une histoire de l'art qui, en l'esthétisant, a directement contribué à sa patrimonialisation, Lavaux n'a donc rien du simple tableau : c'est bel et bien un paysage culturel, dont l'imaginaire s'est construit à travers les siècles par un constant va-et-vient entre réalité et perceptions. Un territoire en évolution, toujours à redéfinir.

« [...] Ce qu'il y a de beau, c'est son rythme, le rythme de ses mouvements, son architecture, son relief »³

Charles Ferdinand Ramuz

3. Charles Ferdinand Ramuz, *Souvenirs sur Igor Strawinsky*, Ed. Mermod, 1946, pp. 17-19.

FOCUS VERTIGES DU PAYSAGE NUMÉRIQUE

« Le type de représentation la plus répandue aujourd'hui hérite directement de celle fixée par les peintres du paysage à la fin du XIX^e siècle », assure Alessandra Panigada*. De fait, il suffit d'inscrire le mot-clé « Lavaux » sur les réseaux sociaux pour voir défiler des vues dont les cadrages très picturaux reproduisent, consciemment ou inconsciemment, ceux des premiers regardeurs. « Le paysage est chargé, lesté d'images de peintres, de photographes, qui façonnent le regard. La représentation précède toujours la présentation », constate Luc Debraine*, en soulignant le rôle joué aujourd'hui par Instagram dans la fabrication d'images contemporaines, où disparaît la distinction entre Haute et Basse culture, entre photographe amateur et professionnel.

Un réseau social qui a radicalement modifié les conditions de diffusion de l'image et, partant, de l'imaginaire lié à un territoire. Désormais, une simple photographie de paysage, par des effets extraordinaires d'amplification virale, peut fasciner au point de déplacer les foules. Ainsi par exemple de l'iconique Gasthaus Aescher, dont une photographie a fait la couverture du *National Geographic* en 2015, avant qu'une affluence bientôt ingérable ne débarque dans cette modeste auberge de montagne appenzelloise, forçant les propriétaires à rendre leur tablier. Le Val Verzasca, au Tessin, a connu pareille (més)aventure après une vidéo publiée sur Facebook en 2017, qui a généré une invasion massive de touristes venus voir depuis Milan ces « Maldives du Tessin »... et surtout les photographier. « Car on ne se rend pas

dans ces lieux pour admirer le paysage mais bien pour le photographier : le voyage réussi, c'est la photo réussie, note Luc Debraine*. Ce qui génère une extraordinaire reproduction du même, une démultiplication du même point de vue à l'infini, à la faveur d'une pratique sociale très précise, d'appropriation et d'auto-promotion, qui correspond aussi à un appauvrissement des registres visuels. »

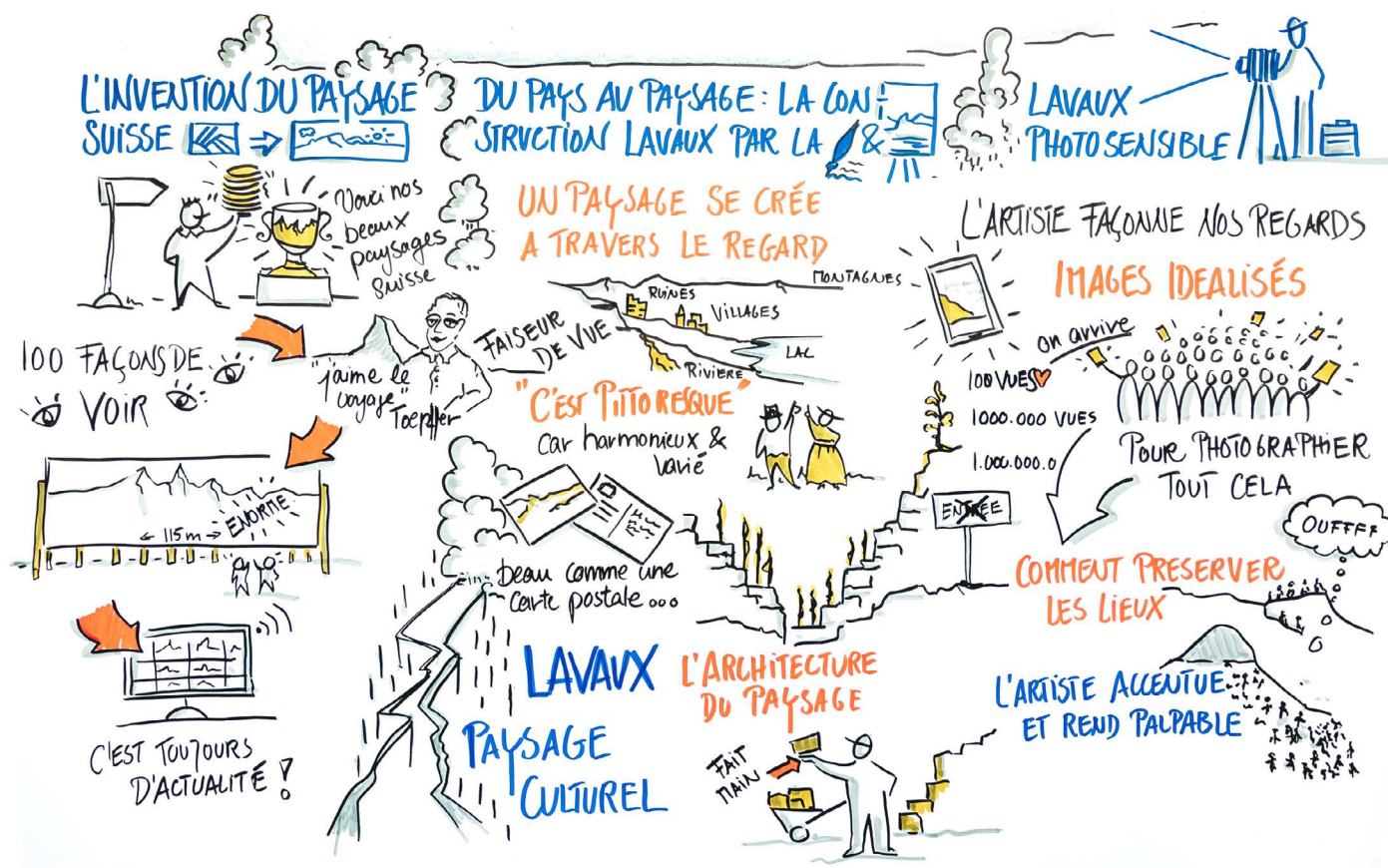
Quant à Lavaux, son paysage est certes très connu tant au niveau suisse qu'international, mais il apparaît au travers d'une multitude de points de vue, sans que l'on n'ait encore vu émerger la photo définitive et virale qui jouerait ce rôle d'accélérateur touristique. Au vu des affluences massives et difficilement gérables que génèrent de tels phénomènes, faut-il vraiment l'espérer?

EN BREF

Le paysage n'est pas donné en soi, il n'existe que par le regard. Pour Lavaux, c'est un regard fortement marqué historiquement, façonné par les peintres, écrivains et photographes depuis le XIX^e siècle, et dont les touristes connectés d'aujourd'hui reproduisent les points de vue.

C'est de cette vision contemplative, imprégnée de romantisme, que procède la volonté de protéger ce paysage.





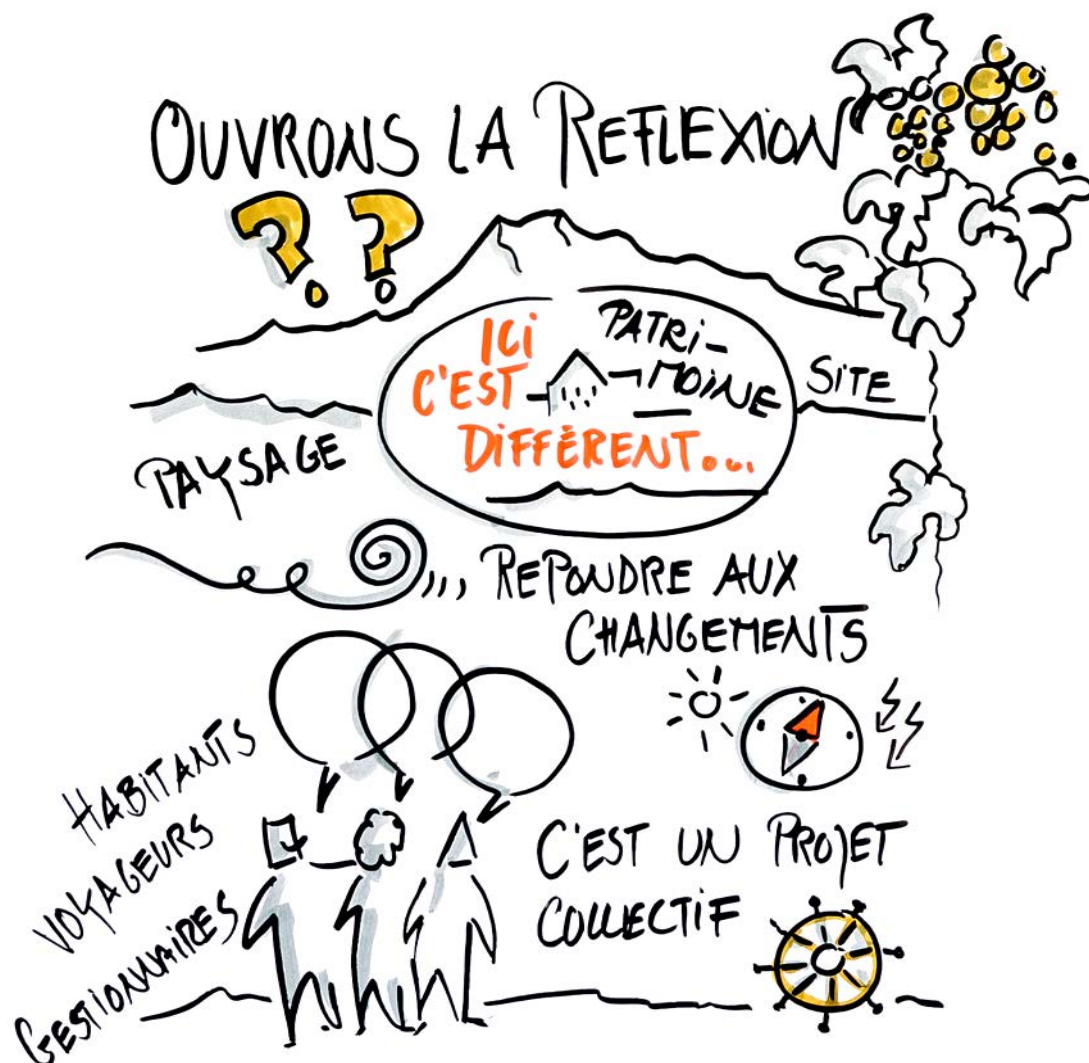
DÉFINIR UN TERRITOIRE EN QUATRE DIMENSIONS

Déplier une carte : voici Lavaux. Territoire logé entre deux villes, dessiné au sud par le lac et au nord par la ligne de crête, et dont les frontières sont à la fois culturelles, politiques, économiques, naturelles. En superposant ces différents critères, la géographie parvient à définir le périmètre du site, à comptabiliser les 896 hectares de sa zone centrale inscrite sur la Liste du patrimoine mondial, à mesurer l'évolution de sa démographie, l'occupation de son sol, la structure de son économie. Des données statistiques et territoriales que l'on retrouve sur la plateforme GéoLavaux⁴, où Lavaux est rigoureusement monitoré et cartographié.

« Mais peut-on faire entrer dans une logique de zonage et de périmètre un objet que nous vivons au quotidien en trois dimensions ? », interroge Anne Sgard⁵, qui souligne combien les deux dimensions de la cartographie se révèlent insuffisantes pour appréhender ce qui fait le paysage de Lavaux : aussi bien ses vignes en terrasses que leur décor de lac, de ciel, de montagnes. Le regard fait le paysage, on l'a vu, mais le paysage de Lavaux est également constitué des points de vue que ce promontoire offre sur le spectacle du lointain. C'est d'ailleurs sous le nom de « Lavaux, vignoble en terrasses face au lac et aux Alpes » qu'a été déposée la candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO, où l'on peut lire que « le lac Léman et les Alpes en toile de fond dominent les vues et mettent ce paysage culturel particulièrement en valeur »⁵.

4. www.geolavaux.ch

5. <https://whc.unesco.org/uploads/nominations/1243.pdf>



Ainsi, le paysage, en tant que construction culturelle nourrie de regards esthétiques, ne se laisse pas réduire ni à ses composantes matérielles, ni à son périmètre territorial. Un paysage n'est pas un site ; il est un bien commun en trois dimensions, voire en quatre si l'on considère le patrimoine immatériel qui, à travers l'histoire, le façonne également. C'est une construction commune, mouvante et parfois problématique. « On a souvent considéré, dans le domaine de l'esthétique, que le paysage était une évidence fédératrice. Mais il n'est jamais consensuel. Derrière un paysage, il y a toujours des systèmes d'acteurs avec des intérêts divergents », assure Anne Sgard*.

Si le paysage ne se donne donc jamais comme une évidence, il reste pourtant une notion utile pour tenter de mobiliser et fédérer les différents acteurs d'un même territoire. Il est ainsi au cœur de la définition des Parcs naturels régionaux tels qu'inscrits dans la modification de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage en 2007⁶. « La haute qualité naturelle et paysagère est centrale dans la création d'un Parc naturel régional, qui doit témoigner d'une cohérence entre histoire, culture et paysage », rappelle ainsi Florent Liardet*, du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Un territoire de 17 communes réparties sur trois cantons, dénué de véritable centre politico-administratif, et dont les paysages marqués par l'exploitation sylvo-agricole constituent la seule cohérence. « Plus d'un tiers de notre paysage est classé, ce qui signifie qu'il y a des attentes et des contraintes assez diverses concernant la gestion de ce paysage, entre le législateur, les utilisateurs, les visiteurs. Mais c'est par la notion de paysage que l'on parvient à relier ces différentes cultures. »

6. https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1966/1637_1694_1679/fr

Une dynamique que l'on retrouve à l'œuvre dans l'Arc jurassien, où le projet Arc Horloger, lancé dans le sillage de l'inscription des savoir-faire horlogers et en mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (2020), vise à créer une association franco-suisse pour fédérer les différentes communautés de ce vaste territoire. « C'est un travail administratif et juridique très complexe pour tenter de réunir les cinq cantons suisses et deux départements français, et de mettre une structure de coordination sur pied », relève France Terrier*. Mais là aussi, le paysage, qui n'a rien d'une évidence lorsqu'il relie Genève à Schaffhouse en passant par Besançon, se révèle une notion utile pour embrasser un territoire où s'incarne, par la continuité des savoir-faire, une certaine identité régionale.

Certes problématique car regroupant des acteurs dont les intérêts et les visions divergent parfois, le paysage reste toutefois un bon moyen de saisir et définir un territoire dans toutes ses dimensions. Ainsi, il ne doit plus seulement être lu dans l'espace (par la cartographie) ou le temps (par la chronologie), mais bel et bien être considéré comme un système de différents acteurs qui, durablement, contribuent à le faire vivre. « C'est une notion compliquée et parfois bizarre du point de vue politique ou administratif, concède Anne Sgard*. Mais saisissons-nous de cette étrangeté pour en faire un levier ! Comme le paysage concerne tout l'organigramme des collectivités locales, il peut se révéler être un outil très intéressant de transversalité et de mobilisation. » Ainsi que de protection, au vu des différents patrimoines qui le constituent et qui, dans le cas de Lavaux, en font la valeur exceptionnelle.

FOCUS SAINT-EMILION, LE DÉFI DÉMOGRAPHIQUE

Premier vignoble inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la Juridiction de Saint-Emilion constitue « un exemple remarquable d'un paysage viticole historique qui a survécu intact ». Si la surface protégée, 5400 hectares de vignes, est bien plus grande que celle de Lavaux, les deux territoires, caractérisés par la taille modeste de leurs exploitations viticoles, connaissent des problématiques similaires.

« Il y a de moins en moins d'ouvriers agricoles sur le territoire bordelais. Aujourd'hui, des camionnettes amènent les travailleurs intérimaires dans les vignes. Dans mon village, 47 maisons sont inoccupées, alors qu'elles étaient auparavant habitées par des vignerons, des familles », se désole Catherine Arteau*. De quoi mettre à mal l'image de marque de Saint-Emilion ? « Oui, car derrière cette façade prestigieuse, il y a une réalité sociologique, celle du *couloir de la pauvreté*. A vue d'œil, 70% des vignerons rament pour gagner leur vie. Et 60% des exploitants auront plus de 60 ans dans les cinq prochaines années. »

Des difficultés qui se lisent également, dans une moindre mesure, en Lavaux : bien que la population ne cesse d'augmenter, avec une croissance démographique de 8% entre 2010 et 2020, les emplois du secteur primaire, principalement la viticulture, sont là aussi en baisse.

Le tourisme, stimulé par l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ne permet-il donc pas d'atténuer les difficultés

économiques et de freiner le déclin démographique de Saint-Emilion ? La fréquentation touristique du village a certes augmenté de 30% depuis l'inscription en 1999, mais cela pose d'autres problèmes. « Il est clair que les vignerons sont désormais obligés de se diversifier », note Catherine Arteau*, qui rappelle que la Juridiction de Saint-Emilion accueille 1,2 million de touristes par an. « Mais le problème, c'est que ces touristes ne viennent pas dans les vignes, ils se limitent aux magasins de vin. C'est vraiment un souci. Nous sommes à la recherche d'un équilibre entre population et touristes, dans un moment délicat de transition sociale et écologique qui menace la cohésion et met à mal la transmission des savoir-faire. »

EN BREF

Le site n'est pas le paysage, le premier se laissant appréhender par les outils de la géographie quand le second ouvre à d'autres dimensions, immatérielles et culturelles.

Bien que traversé d'intérêts parfois contraires, le paysage reste une notion intéressante pour tenter de fédérer en touchant à tous les domaines du patrimoine. Un outil de transversalité et de mobilisation.

7.
<https://whc.unesco.org/fr/list/932/>



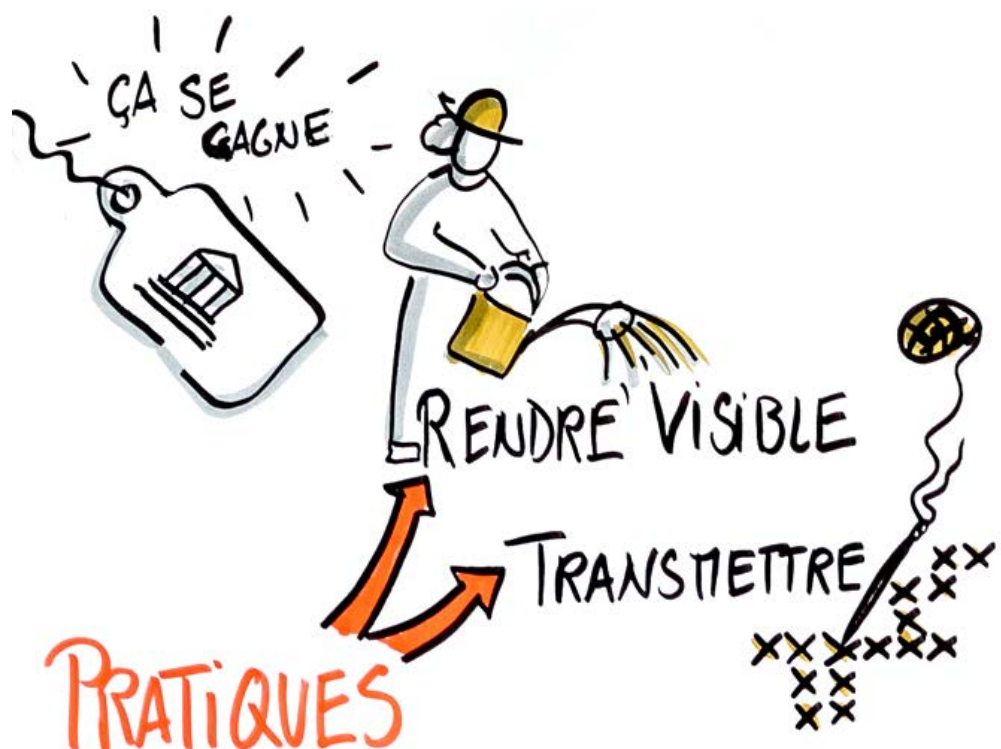
PROTÉGER LE PATRIMOINE PAR LES TEMPS QUI COURENT

« Le patrimoine est une notion très affective et volontiers idéalisée. On aurait envie de tout conserver », affirme Ariane Devanthery*. De fait, des monuments

« Le patrimoine est une notion très affective et volontiers idéalisée. On aurait envie de tout conserver. »

anciens aux pratiques sociales aujourd'hui, cette notion n'a cessé de s'étendre. En trente ans, la conception occidentale et matérielle du patrimoine s'est ouverte à la notion de « patrimoine immatériel », venue d'Asie, qui invite à reconsidérer les façons dont nous traitons les témoignages de notre passé.

« Le patrimoine immatériel irrigue à peu près tout, et recouvre également les autres patrimoines, mobilier, immobilier et documentaire. On constate que tout devient culturel ; c'est pourquoi il est nécessaire d'identifier le plus clairement possible ce qui fait nos traditions vivantes, afin de réfléchir au meilleur moyen de les préserver. » Ainsi, depuis la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, ratifiée en 2008 par la Suisse, il a fallu inventer de nouvelles prises en charge afin de protéger ces traditions vivantes, fêtes populaires et autres savoir-faire constitutifs de certaines communautés. Cela passe par différents inventaires, à l'échelon national ou cantonal, qui regroupent des traditions suisses telles que l'alpinisme, le yodel ou la construction des murs en pierre sèche, mais aussi des pratiques plus locales comme la culture de la châtaigne au Tessin ou le marché aux oignons de Berne. Des inventaires qui permettent d'identifier, documenter et mettre en valeur ces traditions dont certaines ont été inscrites sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, à l'image de la Fête des Vignerons de Vevey ou du savoir-faire de la mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'Arc jurassien.



Peut-on ainsi protéger un paysage ? « Le XIX^e siècle a eu tendance à tout vouloir patrimonialiser, y compris ces paysages que l'on était alors en train de découvrir et que l'on a cherché à sanctuariser de la même manière que l'on protégeait les monuments historiques, rappelle Anne Sgard*. Un processus qui n'a cessé de prendre de l'ampleur jusqu'à aujourd'hui, et que l'inscription à l'UNESCO vient d'une certaine manière parachever. » Mais si la reconnaissance du site de Lavaux comme patrimoine mondial vient au terme de ce long mouvement de sanctuarisation, elle ne fige pas pour autant ce paysage dans une définition trop définitive : c'est bien en sa qualité de « paysage culturel », et plus précisément dans la catégorie des « paysages vivants », que Lavaux a intégré la Liste du patrimoine mondial. « Un paysage vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine, étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue », précise l'agence onusienne. Il n'est donc possible de protéger ce paysage qu'en portant une attention soutenue au patrimoine immatériel qui l'irrigue : les différents savoir-faire de la vitiviniculture évidemment, mais aussi le travail de la Confrérie des Vignerons, les fêtes des vendanges, foires et marchés régionaux, la navigation à voiles latines et le sauvetage sur le Léman, ou encore les différentes coutumes perpétuées par les sociétés locales, du chant au tir en passant par la danse en costume.

« Ces paysages peuvent sembler immuables, mais ils sont bel et bien dynamiques, vivants. »

Un patrimoine qui donne vie au paysage et, dans une certaine mesure, en influence la physionomie. On le constate en Lavaux où l'espace a toujours été modelé en fonction des besoins de la viticulture, mais aussi

dans le Jura vaudois où les pâturages boisés forment un paysage emblématique à haute valeur touristique, et dont la préservation dépend directement du maintien de certains savoir-faire : la gestion de l'eau, si cruciale sur ce sol perméable, aussi bien que la restauration des murs en pierre sèche ou la cohabitation harmonieuse entre « la dent du bétail et la main du forestier », comme l'image Marion Brunel*. « Ces paysages peuvent sembler immuables, mais ils sont bel et bien dynamiques, vivants. »

Un caractère dynamique que les musées tentent de prendre toujours mieux en considération, dépassant le rôle de simples conservatoires des témoins matériels du passé pour devenir de véritables révélateurs du patrimoine, où le matériel et l'immatériel vont de pair. « L'intrication entre le bâti, les objets, les gestes et les traditions dit à elle seule l'impossibilité de dissocier le matériel de l'immatériel », affirme ainsi Ariane Devanthéry*. C'est également la vision du Musée du Lötschental, à Kippel (Valais), dont le conservateur Thomas Antonietti* rappelle combien les traces matérielles héritées du passé doivent s'accompagner d'autres supports, audiovisuels notamment, pour documenter des pratiques communautaires : « Nous avons fait, par exemple, une exposition sur le paysage sonore du Lötschental, afin de montrer les traditions et coutumes dans leur environnement visuel mais également acoustique. Pour qu'un objet devienne patrimonial, il faut l'adosser à sa dimension immatérielle afin de le placer dans son contexte fonctionnel mais aussi social et symbolique. La distinction entre matériel et immatériel est problématique, car tout patrimoine se constitue toujours à la jonction des deux. C'est ainsi que l'on parvient à créer des liens entre un objet et un paysage, entre un musée et une géographie humaine. »

8.
<https://whc.unesco.org/fr/paysagesculturels/>

Quant au Musée de Bagnes (Valais), il a lui aussi évolué en ce sens. Fondé à l'origine sur l'ambition de protéger « ce qui fait le véritable patrimoine du pays » en recherchant les traces d'un hypothétique état originel épargné par la civilisation industrielle, il s'ouvre aujourd'hui aux porteurs de tradition eux-mêmes. « Non pour relayer leur parole sans distance, mais en acceptant que les dépositaires de ce patrimoine puissent remettre en question le regard expert que l'on peut porter sur ces pratiques », assure la conservatrice Mélanie Hugon-Duc*.

Matériel, immatériel ; tout fait donc patrimoine, tout fait donc paysage. Ainsi, c'est en inventoriant les pratiques qui les irriguent et en interrogeant, avec les populations concernées, les manières dynamiques dont ces traditions les y rattachent, que nos paysages vivants pourront être protégés, et transmis.



FOCUS PROTÉGER L'ART HORLOGER

Interview de France Terrier, cheffe du projet Interreg franco-suisse Arc Horloger, qui vise à coordonner et pérenniser la transmission et la promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art, inscrits depuis 2020 sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Quels ont été les effets de l'inscription à l'UNESCO des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art ?

L'inscription à l'UNESCO a immanquablement et légitimement procuré un sentiment de fierté à la communauté horlogère et en mécanique d'art. Il s'agit d'une reconnaissance à l'échelle internationale de pratiques et de gestes transmis de génération en génération de différentes manières (écoles et centres de formation, transmission de pair à pair). Il a donné une nouvelle visibilité aux détenteurs de savoir-faire, a stimulé les échanges entre professionnels et leur volonté de se fédérer au sein d'une structure de coordination.

Dès ses débuts, soit dès 2019-2020, le dossier de candidature UNESCO s'est développé en même temps que l'idée d'un projet qui fédère les communautés concernées (artisans, mais aussi musées et centres d'archives, écoles et centres de formation, fédérations et associations) et qui comporte des mesures de sauvegarde concrètes. Ainsi est né Arc Horloger, un projet Interreg franco-suisse qui a pour objectif de créer un environnement propice à la préservation, à la valorisation et à la transmission des savoir-faire horlogers et en mécanique d'art dans l'Arc jurassien.

Le territoire concerné est vaste : l'Arc jurassien franco-suisse, soit la zone qui s'étend de Genève à Schaffhouse et de Bienne à Besançon, représentants cinq cantons suisses (Genève, Vaud, Neuchâtel, Jura, Berne) et deux départements français (Doubs, Jura). Une nouvelle communauté est née, transfrontalière, transcantonale et bilingue ! Les porteurs du projet Arc Horloger ont désormais pour tâche de faire vivre cette communauté, en la structurant (création d'une structure de coordination), en l'animant (création d'une iden-

tité visuelle, d'une newsletter, de pages sur les réseaux sociaux, d'un site internet, etc.), en valorisant les savoir-faire et leurs détenteurs et en prenant des premières mesures de sauvegarde (création d'un portail d'accès documentaire, d'un forum de la formation, soutien à la réalisation d'expositions, etc.).

En quoi cette reconnaissance en tant que patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO est-elle utile à la protection et à la sauvegarde de ces savoir-faire ? A-t-elle participé à une certaine prise de conscience, voire à une certaine « muséification » ?

Pour le public, de manière générale, l'inscription permet immédiatement d'identifier et de jauger la qualité de la catégorie à laquelle appartient le patrimoine concerné : d'intérêt « mondial » et potentiellement à risques, comme l'indique le dossier de candidature. Dès lors, oui, l'inscription sur La liste du patrimoine culturel immatériel donne de la visibilité et de la reconnaissance. En revanche, il est bien difficile de se prononcer actuellement sur une « muséification » possible des savoir-faire, étant donné que nous disposons de peu de recul. Nous sommes tous très attentifs à cette orientation possible et particulièrement attentifs à la dimension « vivante » des savoir-faire, entre tradition et innovation, ainsi qu'à l'importance de leur transmission.

Concernant la sauvegarde des savoir-faire horlogers, la conjoncture économique joue un rôle essentiel. Or actuellement, l'horlogerie de luxe en particulier connaît des résultats économiques extraordinaires. Cette situation participe au maintien des métiers centraux de l'horloger. Cependant, elle n'empêche pas certaines compétences de disparaître ou d'être fragilisées. En mécanique d'art, la situation est très

différente et beaucoup plus critique : il ne subsiste que quelques détenteurs de savoir-faire et la relève se fait rare, alors qu'il y a urgence de transmission.

Pour dire vrai, les différentes situations sont encore mal connues. Au cours des dernières années, des études importantes ont été menées, comme la thèse de doctorat d'Hervé Munz⁹, qui enrichissent considérablement nos connaissances. Mais elles ne suffisent pas. C'est la raison pour laquelle Arc Horloger s'est donné pour objectif en 2023-2025 de mettre sur pied un annuaire des détenteurs de savoir-faire et une étude de préfiguration pour un observatoire des savoir-faire. D'autres initiatives sont prises par des horlogers eux-mêmes (Chronospedia, encyclopédie en ligne ; rédaction d'ouvrages par des horlogers particuliers).

En quoi consistera cet annuaire ?

De manière générale, on s'aperçoit que les artisans-horlogers se connaissent souvent, que les formateurs échangent entre eux et que les responsables de musée collaborent, mais que ces différentes personnes évoluent dans des mondes distincts. Il s'agira d'établir un répertoire des détenteurs de savoir-faire les identifiant tous, et qui sera consultable en ligne par qui le souhaitera. L'idée est de décloisonner, de faire connaître et de faire circuler.

Une même idée a prévalu lors de la constitution d'un portail d'accès documentaire, une sorte de répertoire des lieux contenant de la documentation sur l'histoire de l'horlogerie et de la mécanique d'art, en ligne sur notre site internet. De même, nous avons l'ambition de créer un observatoire des savoir-faire, soit un outil permettant d'identifier les pratiques, de saisir leur évolution et leur éventuel profil à risques. Nous mènerons tout prochainement une étude de préfiguration pour mieux évaluer le projet. De tels outils de connaissance nous sont indispensables pour pouvoir prendre des mesures efficaces.

Quels ont été les projets entrepris pour mettre en valeur cette inscription à l'UNESCO ?

Notre première action a été de créer

une identité visuelle qui puisse être utilisée par les détenteurs de savoir-faire : *ARC HORLOGER, la mécanique horlogère et la mécanique d'art – patrimoine immatériel de l'humanité*. Il est essentiel que les détenteurs de savoir-faire, nos trésors du patrimoine, puissent faire valoir leur statut. Or l'UNESCO ne permet pas l'usage de son logo pour le patrimoine immatériel inscrit, à la différence du patrimoine mondial.

Sur le plan touristique, étant donné nos moyens qui sont encore modestes, nous nous sommes donné pour but dans une première étape de créer des passerelles avec des prestataires touristiques (offices du tourisme). A moyen et long termes, il est prévu de développer d'autres initiatives, plus ambitieuses (itinéraires, mini-centres de compétences) qui devraient nous permettre notamment d'être davantage ancrés dans le territoire jurassien.

EN BREF

Le patrimoine immatériel, une notion large et plutôt récente qui invite à reconsidérer les façons dont nous traitons les témoignages de notre passé, et que le travail d'inventaire contribue à protéger.

Un enjeu pour les paysages culturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial mais aussi pour les Parcs naturels régionaux, tant l'immatériel irrigue ces territoires et en influence la physionomie.

La distinction entre matériel et immatériel est problématique : c'est bien à la jonction des deux que naît le patrimoine, ce que les musées excellent aujourd'hui à documenter en interrogeant ses liens dynamiques et évolutifs avec son milieu.

9.

Hervé Munz, *Les chair(s) de transmission : apprendre, pratiquer, patrimonialiser : l'horlogerie en Suisse*, Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, 2015.



TRANSMETTRE LE SAVOIR-FAIRE À L'AVENIR

Un paysage n'est vivant que par les différents types de patrimoines, matériel et immatériel, qui s'y épanouissent et s'y transmettent. Et si monuments, collections d'objets ou documents sont, de par leur nature tangible, plus faciles à prendre en charge, à classer en fonction de critères de valeur puis à transmettre, il n'en va pas de même des diverses pratiques, traditions ou connaissances qu'une communauté mobilise et réinvente sans cesse.

Ce patrimoine culturel immatériel est divisé par l'UNESCO en cinq grandes catégories, parmi lesquelles les savoirs et savoir-faire semblent aujourd'hui particulièrement fragilisés. « Ils se transmettent depuis des générations, et ça continue avec de nombreux centres de formation mis en place dans la région », constate France Terrier*, du projet Arc Horloger, qui regroupe les porteurs de savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art dans l'Arc jurassien. « Mais certains métiers techniques ont aujourd'hui de la peine à trouver preneur. Notamment dans la mécanique d'art, où les détenteurs prennent de l'âge, et où la transmission ne se fait plus toujours. »

Un paysage n'est vivant que par les différents types de patrimoines, matériel et immatériel, qui s'y épanouissent et s'y transmettent.

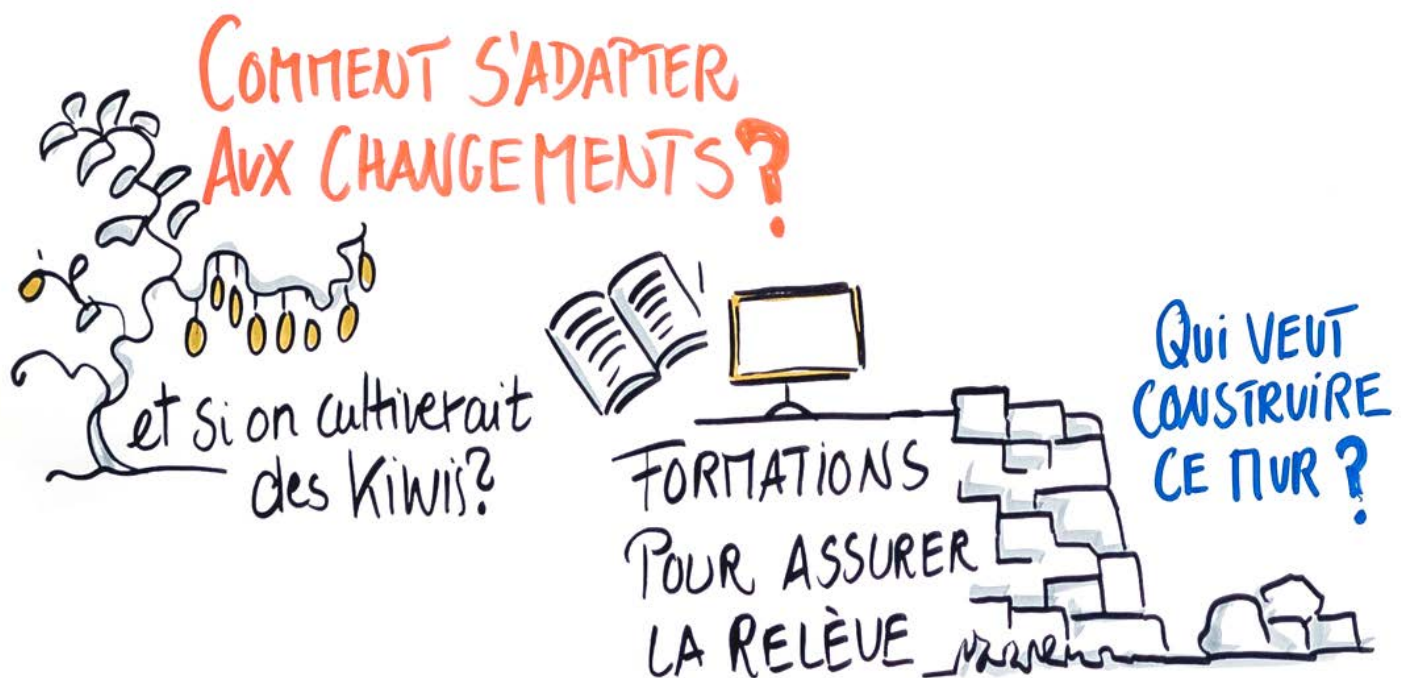
Face au danger de disparition de ces compétences techniques, un Musée unique devrait voir le jour en 2024 à Sainte-Croix, qui se veut autant une vitrine de ces savoir-faire inscrits sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO qu'un pôle de compétences. « Outre la conservation et la valorisation des collections, il mettra aussi l'accent sur la transmission des connaissances et des savoir-faire à travers des collaborations avec les artisans et les institutions de formation », lit-on sur le site du projet. De quoi donner un cadre pérenne à des formations qui viennent tout juste d'être remises sur pied, mais aussi de développer des passerelles entre cours théoriques et entreprises locales.

Dans le Parc Jura vaudois, une même dynamique est à l'œuvre pour tenter de transmettre ces savoir-faire qui contribuent à définir un paysage. « Il n'y a plus que trois muretiers sur le territoire, dont deux en France. Le savoir-faire se perd et la transmission est devenue un vrai défi », constate Marion Brunel*, qui rappelle au passage que la réfection des murs en pierre sèche dépend bel et bien des subventions pour le paysage, et non des subventions agricoles. « Le Parc a organisé des formations et joué un vrai rôle pour que ces murs deviennent un élément identitaire de ce paysage. Les propriétaires sont aujourd'hui attachés à leur valeur tant paysagère que naturelle. Mais ces savoir-faire doivent toujours se réinventer pour s'adapter aux nouvelles demandes de la société, de la politique ou de l'économie agricole. » Un rôle de valorisation et de transmission des savoir-faire qui est également le cœur de la vocation de la Confrérie des Vignerons, institution qui depuis le Moyen Âge accompagne les vignerons dans leur pratique. « Le but premier de la Confrérie, c'est de transmettre les connaissances liées à la vigne, de favoriser les meilleurs moyens de la cultiver, de la protéger et de la développer si possible », précise Sabine Caruzzo*.

10.
<https://www.musee-unique.ch/>

Reste que, par-delà ces différentes filières garantes d'une certaine continuité dans la transmission du patrimoine immatériel, c'est aussi souvent de pair à pair, sinon de père en fils, que la transmission opère. « Le problème aujourd'hui, et on le voit bien avec le pastoralisme ou l'exploitation de la forêt, c'est qu'on a tendance à remplacer la connaissance et la transmission empirique par une transmission académique. Or on n'apprend pas de la même façon au contact des aînés », constate 'Ada Acovitsiôti-Hameau*', anthropologue dont l'étude scientifique de certains savoir-faire se fonde avant tout sur la pratique. « En participant, vous comprenez beaucoup de choses très ténues mais indispensables pour la transmission. »

Certains détenteurs de savoir-faire cherchent des solutions alternatives, à l'image du Livre de raison développé par le Château Laroque, dans le vignoble de Saint-Emilion. « D'une vendange à l'autre s'écrit discrètement le journal d'une propriété. Un journal du quotidien, soumis à l'air du temps. Un journal de vigneron. L'écriture se fait collectivement, la plume étant donnée à ceux qui observent nos paysages dans la réalité de nos métiers, de notre environnement et de tous les choix qui s'opèrent dans une saison viticole. On se met autour de la table et on se dit : qu'est-ce qui s'est passé aujourd'hui ? Chacun vient avec son vivant, son vécu », explique Catherine Arteau*. Une initiative qui permet, à en croire ses participants, d'« articuler le temps qui passe avec le temps qu'il fait et les hommes et femmes qui y interagissent », mais aussi de créer du narratif pour documenter et transmettre une gestion humaine du paysage.



Car si la description anthropologique ou l'institutionnalisation de certaines compétences permet de favoriser leur sauvegarde à travers les générations, ces savoir-faire ne resteront actifs que s'ils évoluent avec leur contexte. « Ce ne sont pas des inscriptions UNESCO qui suffiront à faire perdurer la connaissance et l'épanouissement d'une technique. Un paysage culturel, c'est un paysage qui fait du bien et qui a du sens pour les gens qui y vivent. Dès le moment où la société qui l'arpente ne l'apprécie plus ni n'en ressent le besoin, ces savoir-faire vont déperir », note 'Ada Acovitsióti-Hameau*.

Ce n'est qu'en maintenant la nécessité pratique, économique ou identitaire de ces compétences particulières que celles-ci resteront actives. Sans quoi ce patrimoine immatériel au cœur de certains paysages culturels – élever des vins fins dans la pente de Lavaux, remonter des murs de pierre ou créer des automates mécaniques dans le Jura – pourrait tendre vers une forme de superficialité difficile à soutenir économiquement. « A ce moment-là, autant les laisser partir », conclut 'Ada Acovitsióti-Hameau*, qui ne se dit « pas militante » à leur égard. « Ce qu'il faut, c'est surtout entretenir la convivialité qui peut exister autour d'une certaine pratique. C'est, en somme, entretenir le goût d'un paysage. »



FOCUS

QUEL AVENIR POUR LA CONFRÉRIE ?

Interview de Sabine Caruzzo, secrétaire et archiviste de la Confrérie des Vignerons de Vevey.

Alors que la Confrérie des Vignerons a longtemps endossé un rôle de vulgarisation et d'information au sujet de la vigne, garante d'une certaine continuité des savoir-faire, elle a laissé aujourd'hui cela aux écoles professionnelles pour se concentrer sur son travail d'expertise. Ce concours d'excellence aura-t-il encore du sens à l'avenir, alors que la plupart des vignerons-tâcherons sont désormais formés aux meilleures pratiques ?

Oui. Ses *Directions de visite des vignes*¹¹ sont très régulièrement remises à jour afin de suivre les évolutions initiées par les écoles et centres de compétences. Elle a toujours fait un travail de vulgarisation de ces savoirs auprès des vignerons et, surtout, des propriétaires. Il ne faut jamais oublier que la Confrérie est avant tout au service des propriétaires de vignes. Son expertise met en avant le savoir-faire des vignerons et permet également à ces professionnels de montrer à leurs propriétaires ce que d'autres professionnels pensent de leur travail.

De plus, si les vignerons sont certes formés aux meilleures pratiques, désormais celles-ci sont discutées et tenues à jour régulièrement au sein de la Commission des vignes. Les *Directions*, de par leur format, constituent un condensé de ce qu'il convient d'avoir fait dans la vigne, et les différents codes qui y sont listés permettent aux experts, trois fois l'an, de placer le focus sur des problèmes rencontrés dans tel ou tel parchet.

Enfin, le concours d'excellence porte bien son nom : les différents vignerons peuvent s'y démarquer. Il incite par ailleurs les chefs de culture à bien former leur personnel... qui lui n'a pas toujours pu fréquenter les écoles de viticulture.

Quelle relation entretient la Confrérie avec l'évolution des pratiques et des directives enseignées dans les écoles ou émises par les instances cantonales et fédérales ?

Nous tenons à garder un contact étroit avec l'activité des écoles par les personnes qui les représentent au sein du Conseil. Actuellement, le directeur de Changins (Conrad Brigueat) y siège, de même que le chef du Centre de compétence vitivinicole vaudois (Olivier Viret), ainsi que deux anciens de la vulgarisation viticole. Nous organisons aussi parfois des conférences sur de nouvelles techniques ou de nouveaux ravageurs par exemple.

Quel est le rôle de la Confrérie dans la valorisation de Lavaux comme écosystème et comme paysage ? La beauté et/ou la gestion des éléments qui entourent la vigne font-elles partie des critères qu'elle mobilise pour juger du travail d'un tâcheron ? La durabilité est-elle un enjeu qu'elle tient à défendre ou les impératifs économiques prennent-ils le dessus dans le regard critique qu'elle porte au travail de la vigne en Lavaux ?

Oui, bien sûr, en partie et dans la mesure de ses moyens. La durabilité est au cœur de ses *Directions* (capital plante, culture raisonnée, etc.). Actuellement, la vigne de la Confrérie accueille un essai grand format pour différencier et évaluer les cultures bio et production intégrée. Ainsi, sur une même parcelle, on pourra, ces prochaines années, juger des meilleurs moyens de protéger la vigne et de produire en songeant tant à la durabilité de la nature qu'à l'activité économique du vigneron. Cela devrait être très utile au moment du choix entre bio et non bio pour les vignerons de Lavaux.

11. Confrérie des Vignerons de Vevey, *Directions concernant les soins à la vigne, la visite des experts de la Confrérie et le concours lié au résultat des visites*, Vevey, 2021. <https://www.confreriedesvignerons.ch/presentation/documents/>



La biodiversité fait également l'objet de divers travaux soutenus par la Confrérie. L'état des murs et des coulisses font partie des critères jugés lors des visites. Nous cherchons toujours, en lien avec les professionnels, des solutions pour que la durabilité puisse être prise en compte dans l'équation de la rentabilité de la viticulture, voire de sa survie. Le maître mot est toujours : une culture raisonnée. La Confrérie a quand même bien évolué depuis le temps des vignes sans aucune herbe, où les experts étaient surnommés les « escaliers balayés » !

Quelle est l'importance de la Fête des Vignerons dans la transmission de ces pratiques ? La mise en scène symbolique est-elle une manière de réaffirmer, à chaque génération, les liens entre une population, un paysage et ceux qui le font vivre ?

Nous essayons, même si plus de 95% des visiteurs doivent aujourd'hui encore ignorer pourquoi la Confrérie organise la Fête ! Ce qui compte finalement, c'est que le monde de la viticulture soit mis à l'honneur, et que l'on puisse mettre en valeur aussi bien la beauté du paysage et les gens qui y vivent et le font vivre, mais aussi que l'on puisse thématiser le savoir-faire, la pratique, tout en chérissant le lien entre ville et campagne, entre vignerons et citadins.

La Fête est-elle aussi une manière d'affirmer l'importance d'une culture viticole toujours plus fragilisée économiquement ?

La fragilité économique de la branche viticole joue bien sûr un rôle dans la

dramaturgie de la Fête et dans sa communication. On sait les difficultés qu'il y a actuellement à organiser une telle manifestation, avec une telle thématique, dans un centre urbain où les préoccupations des habitants sont souvent bien éloignées de ces vignes parfois considérées comme un simple décor « instagrammable » ! Reste que ces préoccupations doivent trouver également un écho dans la Fête. Et nul doute que la prochaine sera plus durable, plus modeste et tournée vers l'économie des ressources – cela pas seulement en raison des moyens réduits de la Confrérie !

Quels seraient les rapprochements possibles entre ces deux inscriptions à l'UNESCO, la Fête des Vignerons et le paysage culturel de Lavaux, rattachés à un même territoire et à un même domaine d'activité mais qui pourtant ne collaborent que peu ?

Ce sera l'une des thématiques étudiées par la future Commission stratégique de la Confrérie. Une réorganisation est en cours au sein du Conseil et ce genre de questions sera abordée par la nouvelle équipe. Des projets ont été initiés, mais ne sont pas encore prêts à être communiqués...

EN BREF

Les savoir-faire sont un pan du patrimoine culturel immatériel aujourd'hui fragilisé.

Les écoles, formations ou institutions prennent souvent le relais pour la transmission, mais ne sont pas la seule voie possible.

Les savoir-faire ne resteront actifs à travers les générations que s'ils demeurent nécessaires, d'un point de vue économique, pratique ou identitaire, aux usagers d'un paysage.



ANIMER OU COMMENT FAIRE VIVRE

On l'a vu au sujet des savoir-faire, ce n'est qu'en soignant l'attachement des populations au paysage dans lequel elles s'inscrivent que celui-ci continuera à évoluer. La Convention européenne du paysage le dit bien, qui en propose une définition sous forme de relation: «Le paysage est une partie de territoire *telle que perçue* par les habitants du lieu ou les visiteurs». ¹² Né du regard extérieur des artistes, héritier d'une histoire de l'art qui, en l'esthétisant, a directement contribué à sa patrimonialisation, le paysage de Lavaux est aujourd'hui envisagé dans sa

dimension collective et affective, où le vu fait place au vécu.

«Le paysage est indissolublement, comme tout espace public, une question politique et sensible.»

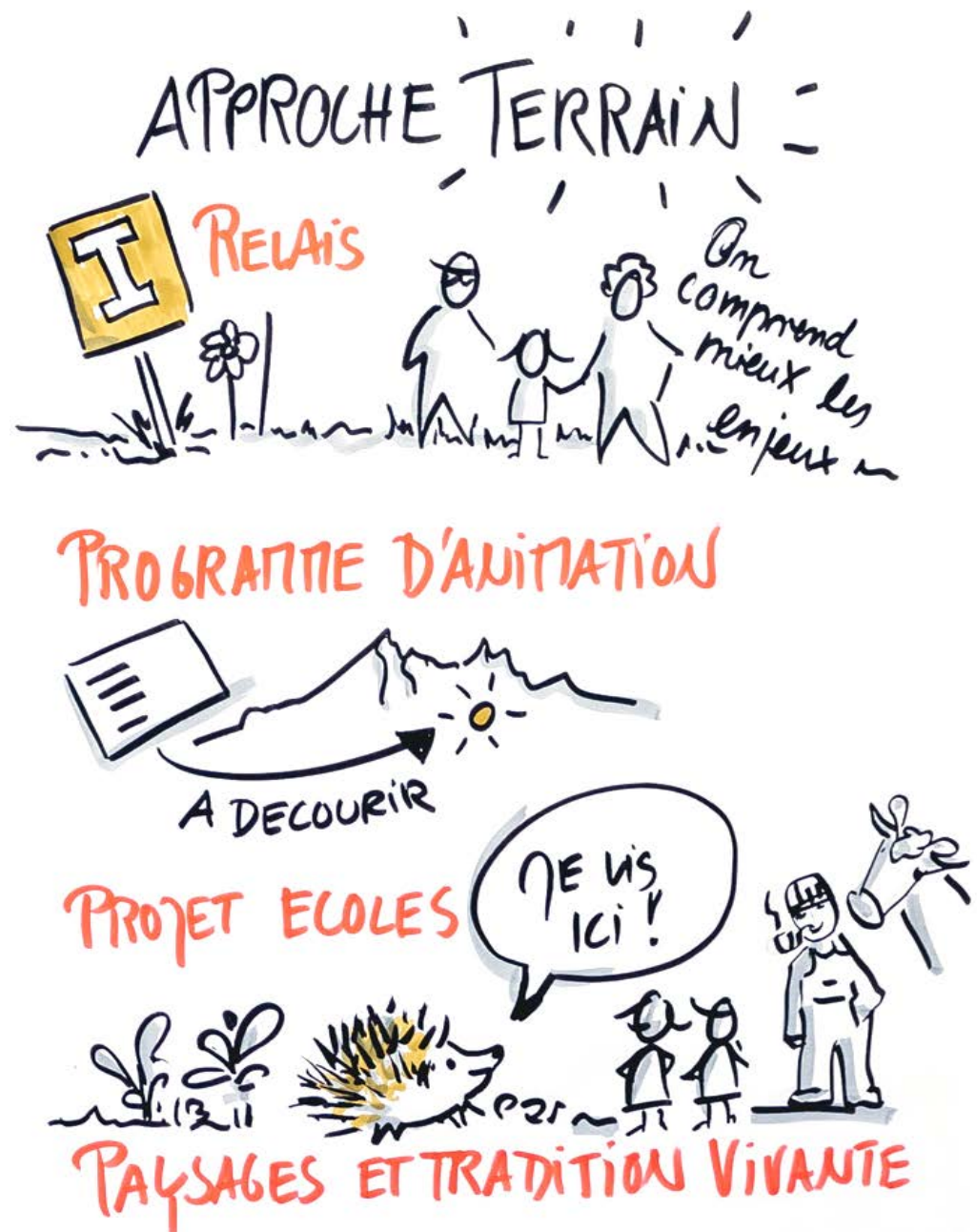
Mais cette participation affective des usagers n'a rien d'une évidence, tant elle mobilise des conceptions diverses, parfois antagonistes. «Prendre en compte le regard des habitants débouche d'ailleurs vite sur

des questions de légitimité. Qui a le droit de regard sur ce bien commun qu'est le paysage? », interroge Anne Sgard* en citant le géographe Jean-Marc Besse: «Le paysage est indissolublement, comme tout espace public, une question politique et sensible.» La réponse à cette question ne peut donc qu'être collective et passe par diverses initiatives visant à nourrir et à affirmer les liens entre différents acteurs, différents publics, différentes catégories d'usagers tous familiers d'un même territoire.

On peut penser évidemment à la Fête des Vignerons qui, une fois par génération, rassemble toute une population autour d'un spectacle où sont réaffirmés symboliquement les liens entre ville et campagne, citadins et vignerons, habitants et visiteurs. Mais des structures fédératrices telles que les Parcs naturels régionaux permettent également de tels rapprochements: «Notre première réussite a été de mettre en relation des gens qui ne se parlaient pas alors qu'ils étaient actifs dans des domaines similaires, note Florent Liardet*, du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut. Ce rôle de plateforme d'échange du Parc a vraiment un impact réel et visible, et ce dans tous les domaines. Après quoi, les choses se mettent en place d'elles-mêmes.» Parmi les activités proposées: des visites thématiques à travers le territoire, des projets pédagogiques et ludiques destinés aux enfants, des projets en extérieur avec les écoles primaires qui vont de la plantation de haies au relevé de barrières à batraciens, des sentiers didactiques ou encore des collaborations avec Pro Senectute pour rendre le paysage accessible aux seniors. «Le but est vraiment de favoriser l'accès au paysage et son appropriation par différents groupes de population.»

12.
Cette convention a été adoptée à Florence en 2000 et ratifiée par la Suisse en 2013.
<https://www.coe.int/fr/web/landscape/the-european-landscape-convention>

Les activités participatives sont également un bon moyen de mettre en dialogue la perception que peuvent avoir d'un même territoire experts et habitants. Et les musées, par leur vocation à relier patrimoine matériel et immatériel, excellent à animer ce dialogue mais aussi à nourrir la relation d'une population à sa région. « Nous sommes un outil social au service du territoire, un vecteur d'appropriation culturelle et de partage de valeurs communes », défend ainsi Anne-Laure Chambaz*, directrice de l'Ecomusée du Val de Bièvre dont les expositions ont une forte composante participative. C'est également la vision de la Maison Lavaux, à Grandvaux, « un centre d'interprétation qui sert de point d'ancrage culturel pour présenter notre patrimoine, avec l'ambition que la population s'y reconnaisse », défend Jeanne Corthay* en soulignant les efforts consentis pour tenter de toucher la plus jeune génération. Et à quelques encablures se dresse La Muette, maison vigneronne de Pully où un espace dédié à l'écrivain C. F. Ramuz doit voir le jour en 2023 ; là aussi, il s'agit moins de figer cet héritage par la seule conservation et présentation d'ouvrages ou objets emblématiques, que de l'animer en interrogeant la relation que la population entretient avec cette œuvre. Outre l'espace muséal sont prévus une application mobile à destination des classes ainsi qu'un dispositif participatif « dans l'optique de recueillir la dimension vivante du patrimoine, celle de l'histoire orale et de la mémoire personnelle »¹³.



13. Selon la présentation qu'en a faite Stéphanie Lugon, conservatrice du projet muséal La Muette, lors du forum MuseumXTD qui s'est tenu les 12 et 13 octobre 2022 à Yverdon-les-Bains. <https://youtu.be/wYg1M0Ua7J4>



En somme, un paysage culturel ne restera vivant qu'en vertu des réseaux qui en constituent la trame, et qu'il s'agit d'animer. « C'est l'un des buts fondamentaux de notre association, confirme France Terrier*, du projet Arc Horloger. Créer un grand réseau à l'échelle du territoire, puis le faire vivre en mettant en lien ses différents acteurs et en facilitant la transmission de l'information. » Un réseau qui épouse les contours du territoire, mais qui gagnerait aussi parfois à s'ouvrir plus largement sur le monde, à l'image des liens que tisse la Juridiction de Saint-Emilion avec des universités japonaise, chinoise ou mexicaine. « Les paysages culturels du monde ont beaucoup à nous apprendre, conclut Catherine Arteau*. Il faut pour cela apprendre à voir, puis à recevoir l'écho d'autres pratiques où l'homme ne se situe plus en position dominante par rapport au vivant. Un paysage culturel, c'est un paysage où la vie circule. »

FOCUS ECOMUSÉE, OU LE PATRIMOINE PARTICIPATIF

Au sud de Paris, dans le département du Val-de-Marne, se trouve un musée vivant. L'Ecomusée du Grand-Orly Seine Bièvre¹⁴ a vocation à « rendre ses lettres de noblesse à la banlieue et à son patrimoine, en mettant en lumière la diversité culturelle et la richesse des habitants qui la composent », comme l'explique sa directrice Anne-Laure Chambaz*. Dans cette ancienne commune rurale désormais densément urbanisée, cette institution se veut un « outil social » au service d'un territoire où vivent quelque 700'000 personnes d'une centaine de nationalités différentes. « Evidemment, avec une équipe de six personnes, nous n'avons pas les moyens d'arpenter ce bassin de vie. C'est pourquoi nous travaillons beaucoup sur la transmission, le partage des savoirs et des connaissances, en réinventant à chaque fois le musée pour tenter de créer des liens entre le territoire, ses habitants, son paysage. »

Une ambition qui passe par une programmation très largement participative. Ainsi de l'exposition *Cuisines et descendances*, à voir jusqu'en 2024, dont le parcours a été élaboré en collaboration avec un panel représentatif de 18 habitants. « Nous avons mené des enquêtes avec des entretiens semi-directifs en amont de tout travail scientifique. L'idée était de valoriser le patrimoine culinaire de la banlieue, c'est-à-dire de recevoir ce patrimoine immatériel en recueillant la parole des habitants, puis de se l'approprier et enfin de le léguer », note la directrice. A la fin du parcours d'exposition, les visiteurs sont invités à inscrire une recette et à se servir d'une autre, manière de favoriser la transmission directe entre habitants.

Parmi les autres initiatives de l'Ecomusée, un partenariat avec une association de « passeurs de culture » qui organise des visites guidées où des personnes réfugiées invitent à visiter des lieux liés à d'autres cultures culinaires, ou encore des « promenades à déguster » menées par une compagnie artistique qui appréhende la ville comme un grand espace de cueillette. Autant d'événements qui se terminent au musée et désacralisent l'institution en l'ouvrant à d'autres pratiques, à d'autres publics.

« En permettant aux habitants d'être acteurs de la transmission directe, nous collectons le présent tout en regardant l'avenir, conclut Anne-Laure Chambaz*. Pour faire vivre un patrimoine, il faut sortir des discours et passer à l'action ! »

EN BREF

Un paysage n'est pas tant vu que vécu, et c'est bien en soignant l'attachement des populations à ce paysage que celui-ci continuera à évoluer.

Les activités participatives sont un bon moyen d'animer et d'interroger la relation entre un territoire et celles et ceux qui en sont familiers.

Si les réseaux forment la véritable trame d'un paysage culturel, ils ne se limitent pas toujours à son périmètre et gagneraient parfois à s'ouvrir.

14.
<https://ecomusee.grandorlyseinebievre.fr/>

UN HÉRITAGE SANS TESTAMENT

Le paysage, ainsi, déborde la carte postale. Espace touristique mais aussi géographique, économique, artistique et identitaire, c'est une construction collective sans cesse réinvestie par celles et ceux qui en sont familiers.

En affirmant Lavaux comme un bien commun destiné à évoluer, en rappelant combien ce territoire nécessite, à l'image de tout paysage culturel vivant, d'être toujours à nouveau inventé, défini, protégé, transmis et animé, ce colloque scientifique a permis de mettre en lumière et en perspective la valeur exceptionnelle mais aussi la fragilité de cet héritage.

Espace touristique mais aussi géographique, économique, artistique et identitaire, c'est une construction collective sans cesse réinvestie par celles et ceux qui en sont familiers.

Un trésor qu'il s'agit donc de révéler puis de nourrir et interroger, mais qu'il faut toutefois se garder de figer dans une conception trop définitive à l'heure de le léguer aux générations futures. « Chercher uniquement à protéger tout ce qu'on aime peut mener à des impasses, conclut Anne Sgard*. La notion de bien commun permet, au contraire, de réfléchir à ce à quoi nous sommes collectivement attachés, et à comment cela nous relie. Ainsi que l'écrit Anna

Harendt: «Notre héritage n'est précédé d'aucun testament»¹⁵. C'est en léguant, mais en laissant les héritiers libres d'interpréter ce patrimoine et de l'adapter à des enjeux que l'on n'imagine même pas encore, que le paysage culturel restera vivant. »



15. Hannah Arendt, *La crise de la culture*, Ed. Folio, 2017, p. 11. Cette citation, mise en exergue par la philosophe dans la préface de son ouvrage, est empruntée à René Char.

LEXIQUE

CONSERVATION

Activité qui vise à prolonger la vie du patrimoine culturel tout en renforçant la transmission de ses messages et de ses valeurs propres. S'agissant des biens culturels, la finalité de la conservation est de sauvegarder les propriétés physiques et culturelles des objets qui sont considérés comme des biens culturels dans le but d'éviter qu'ils perdent de leur valeur, et pour faire en sorte qu'ils subsistent au-delà de la durée limitée d'une vie humaine.

(Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels – ICCROM)

MUSÉE

Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances.

(Conseil international des musées – ICOM)

PATRIMOINE

Ce qui est censé mériter d'être transmis du passé, pour trouver une valeur dans le présent. [...] Le patrimoine est un ensemble d'attributs, de représentations, de pratiques, fixé sur un objet non contemporain (chose, œuvre, idée, témoignage, bâtiment, site, paysage, pratique) dont est décrétée collectivement l'importance présente.

(Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Jacques Lévy et Michel Lussault)



PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

On entend par « patrimoine culturel immatériel » les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire – ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés – que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel. Ce patrimoine culturel immatériel, transmis de génération en génération, est recréé en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire, et leur procure un sentiment d'identité et de continuité, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine. [...]

Le « patrimoine culturel immatériel » [...] se manifeste notamment dans les domaines suivants :

- a. les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ;*
- b. les arts du spectacle ;*
- c. les pratiques sociales, rituels et événements festifs ;*
- d. les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ;*
- e. les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.*

(UNESCO)

PATRIMONIALISATION

La patrimonialisation est un processus de reconnaissance et de mise en valeur d'édifices, d'espaces hérités, d'objets et de pratiques : pour ceux qui se les approprient, il s'agit d'une forme d'inscription dans l'espace et dans le temps, facteur de valorisation et de légitimation.

(Edith Fagnoni, dans Géographie et géopolitique de la mondialisation)

PAYSAGE

Une partie de territoire tel que perçu par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations.

(Convention européenne du paysage)

PAYSAGE CULTUREL

Les paysages culturels représentent les « œuvres conjuguées de l'homme et de la nature ». Ils illustrent l'évolution de la société et des occupations humaines au cours des âges, sous l'influence des contraintes et/ou des atouts présentés par leur environnement naturel, et sous l'effet des forces sociales, économiques et culturelles successives, internes et externes.

(UNESCO)

PAYSAGE ÉVOLUTIF VIVANT

Sous-catégorie de paysage culturel, un paysage évolutif vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps.

(UNESCO)

PRÉSERVATION

On entend par préservation du patrimoine culturel immatériel (PCI) les efforts déployés par les communautés et les détenteurs d'une culture pour perpétuer la pratique de ce PCI au fil du temps.

(UNESCO)

PROTECTION

La protection se réfère à des mesures délibérées – souvent prises par des organismes officiels – qui visent à défendre le patrimoine culturel immatériel (PCI) ou certains éléments contre des menaces ou des dommages, qu'ils soient perçus ou réels. Les mesures de protection peuvent être de nature juridique, telles que des lois autorisant certaines pratiques de PCI, assurant à une communauté l'accès aux ressources nécessaires, prévenant un détournement ou interdisant des actions pouvant compromettre la viabilité du PCI. Elles peuvent également comprendre des mesures coutumières qui assurent que la tradition soit transmise de manière appropriée et que les connaissances ne soient pas mal utilisées.
(UNESCO)

SAUVEGARDE

On entend par «sauvegarde» les mesures visant à assurer la viabilité du patrimoine culturel immatériel, y compris l'identification, la documentation, la recherche, la préservation, la protection, la promotion, la mise en valeur, la transmission, essentiellement par l'éducation formelle et non formelle, ainsi que la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine.
(UNESCO)

SAVOIR-FAIRE

Pratique aisée d'un art, d'une discipline, d'une profession, d'une activité suivie ; habileté manuelle et/ou intellectuelle acquise par l'expérience, par l'apprentissage, dans un domaine déterminé.
(Trésor de la langue française)

TERRITOIRE

Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier.
(Maryvonne Le Berre, dans Encyclopédie de géographie)

CONSEIL SCIENTIFIQUE

La collaboration entre l'Université de Lausanne et Lavaux Patrimoine mondial est régie par une convention. Dans le cadre de cette dernière, un conseil de gestion se rencontre deux fois par année. Il est composé de Benoît Frund, vice-recteur l'UNIL et membre du comité de LPm, Emmanuel Reynard, professeur à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL et Christian Kaiser, maître d'enseignement et de recherche à l'Institut de géographie et durabilité de l'UNIL, Jennifer Genovese, adjointe de la cheffe du Service Culture et Médiation scientifique l'UNIL, Vincent Bailly, directeur et Jeanne Corthay, cheffe de projets à LPm.

Cette journée de colloque scientifique a été portée par les membres de ce conseil, et plus particulièrement par Jeanne Corthay et Emmanuel Reynard. Ils souhaitent ici remercier Ariane Devanthéry, responsable de l'unité Patrimoine mobilier et immatériel au Service des affaires culturelles du canton de Vaud, Isabelle Raboud-Schüle, ethnologue et membre de la Commission suisse pour l'UNESCO, ainsi que Sabine Carruzzo, secrétaire générale et archiviste de la Confrérie des Vignerons de Vevey qui ont apporté un précieux soutien scientifique dans la thématisation du colloque et dans la programmation des intervenantes et intervenants.

INTERVENANTS ET INTERVENANTES

'Ada Acovitsióti-Hameau

Fondatrice de la Société scientifique internationale pour l'étude pluridisciplinaire de la pierre sèche

Thomas Antonietti

Ethnologue et conservateur au Musée du Lötschental à Kippel (Valais)

Catherine Arteau

Présidente de la Fondation Terroirs Paysages culturels, historienne de l'art et vigneronne

Marion Brunel

Collaboratrice agroécologie au Parc naturel régional Jura vaudois

Sabine Carruzzo

Secrétaire générale et archiviste de la Confrérie des Vignerons de Vevey

Anne-Laure Chambaz

Directrice de l'écomusée du Grand-Orly Seine Bièvre, Val-de-Marne, France

Jeanne Corthay

Cheffe de projets pour l'association Lavaux Patrimoine mondial et conceptrice du centre d'interprétation Maison Lavaux

Luc Debraïne

Directeur du Musée suisse de l'appareil photographique à Vevey et journaliste

Ariane Devanthéry

Responsable de l'unité Patrimoine mobilier et immatériel au Service des affaires culturelles du canton de Vaud

Mélanie Hugon-Duc

Anthropologue, conservatrice au Musée de Bagnes, Valais

Philippe Kaenel

Professeur d'histoire de l'art à l'Université de Lausanne

Florent Liardet

Coordinateur adjoint du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut

Alessandra Panigada

Historienne de l'art, doctorante à l'Université de Lausanne

Anne Sgard

Professeure de géographie à l'Université de Genève

France Terrier

Cheffe du projet Interreg franco-suisse Arc Horloger



Impressum

Rédaction: Thierry Raboud

Direction scientifique et édition: Jeanne Corthay–Lavaux Patrimoine mondial et Emmanuel Reynard–Université de Lausanne.

Crédits illustrations et photographies:

Illustratrice: Cornelia Kauhs

Photographe: Cyril Zingaro

Manière de citer:

Lavaux Patrimoine mondial et Université de Lausanne, *Témoignages d'un paysage. Compte rendu du colloque scientifique sur les paysages culturels vivants du 24 novembre 2022*, Grandvaux et Lausanne, LPm et UNIL, 2023.

www.lavaux-unesco.ch

www.unil.ch

<https://lavaux.unil.ch/>

© Lavaux Patrimoine mondial et Université de Lausanne

Partenaire principal:



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC

Avec le soutien de:



canton de
vaud



Ainsi que
les communes
de Lavaux